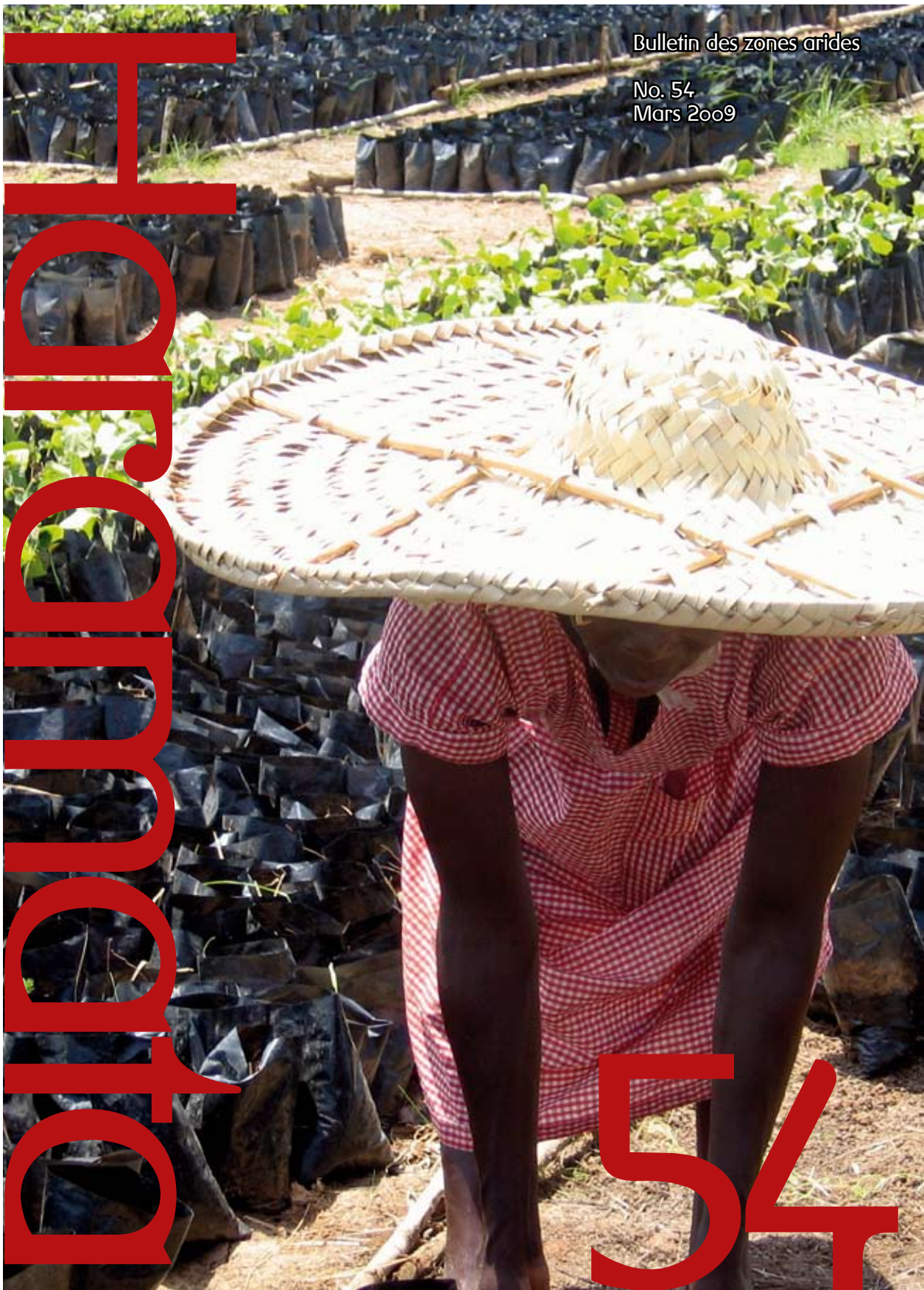


Bulletin des zones arides

No. 54  
Mars 2009

# TORTONATO

# 54



# Dans ce numéro

## Mars 2009

### 4 Infos

### 8 Débat

Engrais et crise alimentaire :  
débat sur la fertilité du sol  
en Afrique

*Ian Scoones*

Violence contre les femmes  
dans la région Afar en Éthiopie

*Ahmed Mohammed  
et Fiona Flintan*

### 12 Zoom sur les biocarburants

Biocarburants – un débat  
radicalisé ?

*Lorenzo Cotula*

Que disent les experts à propos  
des biocarburants ?

Bioénergie – opportunité ou  
menace pour le pastoralisme ?

*Daniel McGahey et SOS Sahel*

Biocarburants et droits fonciers  
au Mozambique – le cas ProCana

*Lino Manuel et Alda Salomao*

Les biocarburants, vus de l'Inde

*P.V. Sathesh*

### 22 Comptes rendus

La fièvre de la construction  
immobilière à Dakar

*Serigne Mansour Tall*

Les éleveurs WoDaaBe font de  
l'imprévisibilité une ressource clé  
pour la production animale

*Saverio Krätli*

### 27 Innovations

L'usage des téléphones portables  
dans la commercialisation du  
bétail par les pasteurs

*Hussein Abdullahi Mahmoud*

### 30 Réaction

Crédit ou discrédit ?

### 31 Livres & ressources

### 36 Haramata : nos plats du jour

---

En couverture : Une femme cultive  
du *jatropha*, une plante servant à  
la production d'énergie renouvelable,  
dans la région de la Volta au  
Ghana. L'huile extraite des graines  
de *jatropha* peut être utilisée pour  
fabriquer du biodiesel.



Photo : Yetsa A. Tuakli-Wosornu, avec l'aimable autorisation de  
Photoshare

# Changement climatique : la question qui fâche

*LES BIOCARBURANTS sont-ils la réponse au changement climatique ? L'énergie verte est-elle le Saint-Graal de l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ? Cette question est au cœur du débat de ce numéro d'**Haramata**. Le débat est radicalisé et soulève des arguments pour et contre la culture de plantes énergétiques. Les études de cas présentées ici sont loin de brosser un tableau réjouissant. Des collègues indiens sont très gravement préoccupés par le rôle des pouvoirs publics et des grands groupes dans la promotion des biocarburants. Nous serions ravis de recevoir vos réflexions sur ce thème. Auriez-vous des expériences plus positives à nous faire partager ?*

*Et la politique politicienne mondiale sur les changements climatiques va bon train. Depuis **Haramata 53**, la 14<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques s'est déroulée à Poznań, en Pologne. Au cours des prochains mois, on assistera à un marathon de négociations en préparation de la COP 15 à Copenhague en décembre 2009, lorsque sera mis en place un nouveau cadre global en matière de climat. La COP de Poznań était une dernière chance offerte aux pays ou groupes de pays de présenter leurs idées et suggestions en vue de l'accord de Copenhague.*

*Il sera vital de s'assurer que ce nouveau régime réponde correctement aux défis*

*auxquels nous sommes confrontés pour que nous puissions faire face aux sombres prédictions de températures mondiales élevées et d'insécurité alimentaire annoncées par l'un de nos articles de la rubrique Infos.*

*Pour finir, quelques mots sur l'avenir d'**Haramata** : le bulletin évolue ! Nous travaillons pour le transformer en un programme de communications plus vaste sous la houlette d'une équipe de rédaction basée en Afrique. Au cours des trois dernières années, nous vous avons apporté un nouveau format, une mise en page plus colorée laissant plus de place aux articles et aux contributions de nos lecteurs. Il est temps, à présent, d'établir une équipe de rédaction en Afrique pour diriger un programme de communications sur les zones arides, afin de proposer une tribune sur les pratiques, les politiques et les recherches pour débattre et diffuser des perspectives africaines sur les zones arides d'Afrique. Ne manquez pas les prochains numéros pour en savoir plus !*

*Dans le cadre de cette transformation, les Dossiers des zones arides sont diffusés séparément. Veuillez compléter et renvoyer le formulaire d'abonnement joint, en indiquant quelles publications vous souhaitez recevoir.*

## Un avenir hanté par l'insécurité alimentaire ?

LA HAUSSE des températures affecte terriblement la production agricole. Un article récent de David Battisti et Rosamond Naylor publié dans *Science* tire le signal d'alarme. À partir de 23 modèles climatiques mondiaux, les chercheurs démontrent qu'il y a plus de 90 % de chances que d'ici à 2100, les températures de la saison de végétation dans les tropiques et les sous-tropiques soient encore plus élevées que les températures saisonnières les plus extrêmes enregistrées entre 1900 et 2006.

Le Sahel est particulièrement vulnérable car l'élevage et l'agriculture jouent un rôle essentiel pour l'économie de la région. 60 % de la population du Sahel dépend directement de l'agriculture. D'une année sur l'autre, la température ne varie guère. Toutefois, la température de la saison de végétation a été très élevée avec des températures estivales moyennes allant de 25°C dans le sud à 35°C dans le nord. Et les températures ont augmenté depuis 1980. Malgré les pluies qui ont recommencé à arroser certains points du Sahel au cours des 15 dernières années, la saison de croissance des principales cultures est plus courte, les rendements du maïs sont très inférieurs à leur potentiel et les rendements du mil et du sorgho continuent de stagner.

Or, au Sahel, les températures moyennes de la saison de végétation d'ici à 2100

devraient dépasser les températures les plus chaudes enregistrées au cours du siècle écoulé, ce qui aggravera encore l'insécurité alimentaire provoquée par la pluviométrie capricieuse de la région. Cela augmentera aussi le nombre de sécheresses du fait d'une évapotranspiration plus forte, de la faible humidité du sol et des taux élevés de ruissellement sur les sols compacts. Cela rendra la population de la région encore plus vulnérable à la pauvreté et à la faim et finira par détourner les habitants de l'agriculture, en augmentant le flux de réfugiés et de migrants.

L'avenir, d'après cette recherche, pourrait être bien sombre si des investissements majeurs dans des mesures d'adaptation ne sont pas réalisés dès aujourd'hui.

① *“Historical Warnings of Future Food Insecurity with Unprecedented Seasonal Heat” par David S. Battisti et Rosamond L. Naylor, article paru dans Science, Vol. 323, 9 janvier 2009, pp. 240-244.*

## L'énergie solaire est-elle la solution ?

L'ÉNERGIE SOLAIRE pourrait être une alternative aux biocarburants, rapporte le journal sénégalais *Le Quotidien*. C'est ce que montrent les recherches entreprises par Ibrahima Thomas, ingénieur agronome de l'Institut sénégalais de recherches agricoles





A. Japel/Still Pictures

*Jatropha hastata* : bioénergie ou énergie solaire ?

(ISRA), sur les impacts de la production de biocarburants sur la pauvreté et l'accès à une énergie propre au Sénégal. "La souveraineté énergétique du Sénégal ne sera pas réglée avec le développement des biocarburants", affirme Thomas.

D'après lui, les politiques qui régissent la production de *jatropha* sont inadaptées et la sécurisation foncière est une contrainte cruciale. Les autorités sénégalaises prévoient de consacrer 321 000 hectares à la culture du *jatropha*, soit le dixième des terres arables du pays ou environ 1 000 hectares par communauté rurale. L'objectif est de produire 3 200 000 tonnes de grains par an, soit 1 190 000 litres d'huile brute. Bon nombre de compagnies étrangères cherchent à acquérir de vastes parcelles pour la production bioénergétique ; mais d'où viendront ces terres sachant qu'il n'existe aucune "réserve" de terres arables ? Les petits producteurs ne risquent-ils pas d'y perdre ? Quelles seront les conséquences pour la production alimentaire et les moyens de subsistance ruraux ? Et qu'en est-il des impacts environnementaux ?

D'après la thèse officielle, la culture du *jatropha* peut se faire sur des terres arides et salines ; or d'après Thomas, la plante pourra pousser sur ces types de sols mais le rendement sera faible. Il est persuadé que la production sera plus élevée (et plus rentable)

dans les zones où les précipitations seront supérieures à 500 mm par an.

Face à tous ces obstacles, Ibrahim Thomas conclut que la production d'énergie solaire à grande échelle présente une meilleure solution que les biocarburants pour arriver à l'indépendance énergétique du Sénégal.

**i** Le Quotidien, 24 décembre 2008

## Nouvelles restrictions pour les organisations caritatives en Éthiopie

LE PARLEMENT ÉTHIOPIEN a promulgué une loi visant à encadrer les associations caritatives, malgré les vives protestations des membres de l'opposition, des groupes internationaux de défense des droits humains et des organisations de la société civile (OSC) nationales. La Proclamation pour l'enregistrement et la réglementation des organisations caritatives a été adoptée en janvier au cours d'une session ordinaire du parlement "pour créer un environnement favorable pour les ONG et les OSC et leur fournir un cadre juridique distinct", explique Meles Tilahun, membre du Parlement.

Les détracteurs redoutent que la nouvelle loi ne restreigne les activités de certaines organisations caritatives. Ils affirment que les nouvelles règles, notamment celles sur le financement étranger des ONG locales, risquent de nuire aux groupes de défense des droits humains opposés au gouvernement et

pourraient perturber les opérations d'aide de ces groupes. Selon le gouvernement, les organisations caritatives ont été récupérées par des activistes politiques qui travaillent sur "d'autres sujets", et non pas sur "des catastrophes nécessitant une aide et une assistance".

Mary Robinson, ancienne Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, a déclaré à l'IRIN : "Je suis très inquiète concernant cette proclamation. Il est regrettable qu'une législation puisse réduire le champ d'action de la société civile, car celle-ci fait partie intégrante du développement d'un pays."

① IRIN, agence d'information du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (UN OCHA). Rapport en ligne sur : [www.irinnews.org/fr/ReportFrench.aspx?ReportId=82245](http://www.irinnews.org/fr/ReportFrench.aspx?ReportId=82245)

## Le Niger condamné pour esclavage

LE NIGER a été jugé coupable de ne pas avoir su protéger Hadijatou Mani, 24 ans, du péril de l'esclavage. Le jugement a été prononcé à Niamey au Niger le 27 octobre 2008 par le Tribunal de justice communautaire de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le tribunal a statué que le Niger avait enfreint ses propres lois et les obligations

Un esclave :

- est obligé de travailler – sous la menace mentale ou physique ;
- appartient à son "employeur" ou est contrôlé par lui, en principe par le biais d'un abus physique ou mental ou d'une menace d'abus ;
- est déshumanisé, traité comme une marchandise et acheté ou vendu comme un bien ;
- est physiquement entravé ou fait l'objet de restrictions sur sa liberté de mouvement.

Source : Anti-Slavery International

internationales de protection de ses citoyens contre l'esclavage. Mme Mani recevra 10 millions de francs CFA en dommages-intérêts, l'équivalent de 19 000 dollars. Le tribunal a déclaré : "Il ne fait aucun doute qu'Hadijatou Mani a été tenue en esclavage pendant près de neuf ans en violation de l'interdiction légale de cette pratique."

Le Niger a criminalisé l'esclavage en 2003 mais, cinq ans plus tard, au moins 43 000 personnes demeurent retenues comme esclaves à travers le pays.

Hadijatou est née dans une classe sociale reconnue comme servile et a été vendue et forcée à travailler sans rémunération. Elle a saisi le tribunal régional de la CEDEAO de l'affaire parce qu'elle n'avait pas obtenu gain de cause auprès du système juridique intérieur et des autorités nationales nigériennes, qui avaient même parfois été complices des tentatives de son maître pour refuser sa liberté. C'est INTERIGHTS, le Centre international pour la protection juridique des droits de l'Homme, qui l'a aidée à ester l'affaire en justice, avec l'appui d'Anti-Slavery International et de l'ONG nigérienne Timidria.

C'est la première fois que le tribunal de la CEDEAO a été saisi pour une affaire d'esclavage et qu'un procès pour esclavage a été intenté à l'encontre de l'État du Niger devant un tribunal international ou régional.

Le jugement fait jurisprudence en ce qui concerne les obligations des États à protéger leurs citoyens de l'esclavage.

Le 11 mars 2009, Hadijatou s'est vu remettre le "Prix du courage féminin" par la Secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, en présence de Michelle Obama, Première dame des États-Unis.

 *Anti-Slavery International.*  
[www.antislavery.org](http://www.antislavery.org)

## La pulpe du fruit du baobab débarque en Europe

EN JUILLET 2008, *PhytoTrade Africa* a reçu l'agrément de commercialiser en Europe la pulpe de fruit de baobab séchée. Aux termes de la législation européenne, tout produit alimentaire qui n'était pas communément consommé en Europe avant 1997 est classé comme un "nouveau produit alimentaire" et doit recevoir un agrément spécial pour

pouvoir être utilisé dans les produits que l'on trouve sur le marché européen.

La pulpe sera utilisée dans une gamme de produits comme les yaourts à boire, les barres de céréales et autres aliments semblables.

Traditionnellement utilisé dans toute l'Afrique, le baobab (*Adansonia digitata*) a une foule d'usages, à des fins alimentaires ou pour ses vertus médicinales. Outre son fruit populaire, les feuilles sont fréquemment utilisées comme condiment, surtout en période de sécheresse et ses graines produisent une huile comestible ; elles peuvent aussi être moulues pour produire une boisson chaude comparable au café. Le jus du fruit est également utilisé en guise de sauce ou d'agent de fermentation.

La pulpe de baobab recèle des taux de vitamine C près de six fois supérieurs à ceux d'une orange ; elle est aussi riche en antioxydants, en fibres naturelles et c'est une excellente source de calcium et de fer.

L'accueil de ce produit sur le marché européen est une bonne nouvelle pour les producteurs africains.

 *PhytoTrade Africa, PO Box BE 385, Belvedere, Harare, Zimbabwe*  
[www.phytotradeafrica.com](http://www.phytotradeafrica.com)



Le baobab est une ressource précieuse en Afrique

Marie Morimant

# Engrais et crise alimentaire : débat sur la fertilité du sol en Afrique

*Accroître la fertilité du sol revêt une importance vitale pour garantir nos approvisionnements alimentaires. Une récente discussion électronique parrainée par le Consortium Avenir des Agricultures<sup>1</sup> s'est penchée sur les options politiques pour améliorer la fertilité des sols en Afrique.*

*par Ian Scoones*

UN DÉBAT sur les cadres politiques promouvant la fertilité des sols en Afrique a été lancé par une note de réflexion. Des experts mondiaux dans les domaines de l'agriculture, des sols et de la sécurité alimentaire ont contribué au débat. Cinq thèmes récurrents ont été identifiés.

## 1. Contexte

Il est crucial de tenir compte des contextes sociaux, économiques et écologiques. Lorsque les sols répondent bien aux engrais chimiques, les programmes qui se concentrent sur l'application d'engrais semblent donner de bons résultats. Mais toutes sortes de mesures paraissent sensées. L'augmentation des matières organiques dans le sol est aussi importante. Mais là où les sols réagissent moins (en raison d'une faible teneur en matière organique, d'un manque de précipitations, ou les deux), ou lorsque le taux de rentabilité des intrants est faible (en raison du coût élevé des engrais, de faibles prix agricoles, de la précarité de l'accès au marché, etc.), d'autres options s'imposent. Il faut alors adopter une approche intégrée, adaptée à divers contextes.

## 2. Échelle

La réactivité des sols peut varier de façon dramatique d'une ferme à une autre et même

d'un champ à l'autre. Les stratégies des agriculteurs pour gérer la fertilité du sol conviennent généralement aux petites exploitations. Le microdosage d'engrais chimiques, complété par des applications d'engrais organiques, peut permettre des approches très abouties. Des programmes plus vastes doivent être souples et pouvoir répondre aux variations d'échelle. Ils doivent s'appuyer à la fois sur une conception participative ascendante et sur un diagnostic, des tests et une cartographie du sol efficaces.

## 3. Distinction socioéconomique

La conception de projets de soutien nécessite une fine appréciation des variantes socioéconomiques entre les agriculteurs et les ménages. Dans certaines régions, de simples mécanismes de marché appuyant la croissance des réseaux entre producteurs et négociants fonctionnent bien. Dans d'autres, des "subventions intelligentes" peuvent avoir des effets positifs qui s'amplifient et grâce auxquels une production accrue permet aux agriculteurs d'investir davantage dans la fertilité du sol. Bon nombre de programmes actuels ne tiennent pas compte de cette distinction, optant plutôt pour une approche



uniforme plus facile à mettre en œuvre. Cette approche est dangereuse car elle engendre des distorsions et des lacunes.

#### 4. Tendances dynamiques à plus long terme

Les contextes sont importants, mais ils ne sont pas immuables. Ils évoluent avec le temps et différemment selon les communautés. Ainsi, un climat qui s'assèche peut faire des engrais chimiques une option moins séduisante. Pourtant, les mesures de conservation de l'eau et du sol à faible coût peuvent contribuer à accroître la résistance. Une autre tendance est le prix des engrais chimiques. Des mesures sont requises en guise de protection contre les secousses futures et les tendances à long terme.

#### 5. Dimensions culturelles

Apporter une solution technique aux problèmes de fertilité du sol n'est pas sans présenter de dangers. Les agriculteurs voient

les choses différemment des pédologues. Leur appréciation des sols gravite autour d'une perspective qui tient compte de l'état général du système sol-plante. L'appréciation autochtone culturelle des différents sols et de leur gestion a besoin d'être prise en compte et perçue comme un élément essentiel de la conception de programmes et de politiques.

1. [www.future-agricultures.org](http://www.future-agricultures.org) – Réseau de chercheurs agricoles en Afrique et d'institutions de développement internationales au Royaume-Uni.

**i** Pour en savoir plus, consultez [www.future-agricultures.org/EN/e-debates/Soil\\_Fertility/soilfertility\\_main.html](http://www.future-agricultures.org/EN/e-debates/Soil_Fertility/soilfertility_main.html)

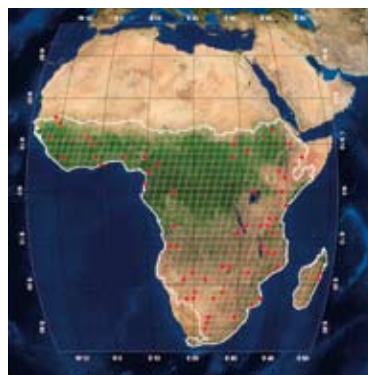
**Ian Scoones** est professeur associé de la Knowledge, Technology and Society Team (KNOTS) de l'Institute of Development Studies à l'université de Sussex au Royaume-Uni. Écologiste agronome de formation, il s'est par la suite concentré sur les questions au carrefour des moyens de subsistance ruraux et de la réforme politique et institutionnelle, notamment en Afrique australe et orientale, et plus particulièrement au Zimbabwe. Courriel : [i.scoones@ids.ac.uk](mailto:i.scoones@ids.ac.uk)

#### Une carte numérique des sols d'Afrique

Un nouvel effort ambitieux visant à produire la première carte numérique des sols d'Afrique sub-saharienne a été annoncé par le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) en janvier 2009. Ce projet associe les tout derniers développements technologiques de la science des sols, l'imagerie par satellite et les recherches sur le terrain pour analyser des milliers d'échantillons de sol issus des quatre coins du continent et apporter des solutions aux agriculteurs pauvres, qui souffrent d'un rendement chroniquement faible de leur récolte, essentiellement du fait de l'état dégradé des sols.

La carte ci-contre représente la zone d'Afrique où les échantillons de sol seront recueillis pour le projet du Service d'information sur les sols africains (AFSIS). Les sites de prélèvement ont été sélectionnés de manière aléatoire. Les points rouges sont des "sites sentinelles" où le projet recueillera des échantillons. L'AFSIS dispose de 60 sites sentinelles et 60 sites de remplacement. L'AFSIS utilisera 12 de ces sites au Nigeria, au Mali, au Malawi, au Kenya et en Tanzanie pour des essais de gestion intégrée de la fertilité des sols, afin de développer des recommandations de gestion pour les différentes régions.

La nouvelle carte numérique des sols sera mise au point dans le cadre d'une initiative de cartographie mondiale baptisée GlobalSoilMap.net. <http://africasoils.net/>



© CIAT 2009

# Violence contre les femmes dans la région Afar en Éthiopie

*Fatima<sup>1</sup> est une jeune fille de 21 ans qui vit dans la région Afar, woreda de Mille, une région essentiellement pastorale de l'Éthiopie. Lorsqu'elle a dit à ses parents qu'elle avait l'intention d'épouser son petit ami, ils s'y sont opposés et ont décidé qu'elle épouserait le fils de son oncle, respectant ainsi la traditionnelle absuma.*

*par Ahmed Mohammed et Fiona Flintan*

LES MARIAGES entre cousins, ou *absuma*, sont une pratique courante dans la culture afar et, dans le district de Mille, presque toutes les jeunes filles épousent le fils de leur oncle, de gré ou de force. De par leur lien de parenté, les mariés sont supposés être mutuellement plus compréhensifs qu'envers des "étrangers". Cette tradition est aussi censée conserver la propriété au sein du clan. En effet, aux termes d'un mariage clanique, il n'est pas prévu de dot, alors que si un "étranger" veut épouser une jeune fille afar, il doit donner 12 têtes de bétail à sa famille. L'*absuma* a aussi l'avantage de faire en sorte que toutes les jeunes filles se marient.

Malheureusement pour Fatima, son mariage tourna vite au cauchemar. À l'issue de la cérémonie, comme le veut la tradition, son époux l'emmena dans la forêt pour la déflorer. Pour les jeunes filles afar, c'est une expérience extrêmement douloureuse car elles sont excisées à la naissance (entre 1 et 7 jours). En outre, Fatima endura de terribles violences aux mains de son mari. Au bout d'un certain temps, elle put enfin divorcer dans le respect du système clanique. Elle était enfin libre d'épouser son petit ami.

"Aujourd'hui, j'ai oublié les souffrances passées parce que j'ai pu épouser l'homme que j'ai toujours aimé. Mais j'en veux aux clans. Ils font obstacle aux droits des femmes. Ils ne leur permettent pas d'accéder aux instances juridiques mais ils sont incapables de défendre eux-mêmes les droits des femmes. Lorsque je leur ai dit ce qu'il m'avait fait, ils m'ont répondu que, puisqu'il était mon mari, il avait le droit de faire tout ce qu'il voulait de moi. Et je tiens à ajouter que dans la tradition afar, tout est en faveur des hommes et contre les femmes. Il faut changer ces traditions de toute urgence avec l'aide d'Allah. Il faut que les organisations gouvernementales et non gouvernementales nous aident à changer notre condition."

La violence sexuelle est commune dans toute l'Éthiopie. Toutefois, elle semble être encore plus courante dans les communautés pastorales et les pratiques telles que les mutilations génitales féminines (MGF), la violence domestique, le mariage précoce coutumier et des rites comme l'*absuma* sont tellement ancrées dans la tradition qu'elles ne sont pas considérées comme des violences

contre les femmes. Dans une enquête réalisée par SOS Sahel dans les districts de Mille (Afar) et de Fentalle (Oromia), 82,1 % des jeunes garçons ayant pris part au sondage ont répondu qu'ils n'épouseraient pas une femme n'ayant pas subi une MGF et 70 % des couples mariés répondants ont dit qu'ils ne laisseraient pas leur fils épouser une fille n'ayant pas été excisée.

Il est fréquent que les femmes ne survivent pas à ce genre de violence sexuelle, ce qui contribue à un rapport de masculinité fortement en faveur des hommes dans les communautés pastorales. Une étude par la Cellule de vulgarisation pastorale du ministère de l'Agriculture<sup>2</sup> s'est appuyée sur le recensement de 1994 en Éthiopie pour souligner que, parmi la population des zones pastorales à l'époque, 4,2 millions étaient des hommes et 3,7 millions des femmes. Un rapport de masculinité normal devrait donner légèrement plus de femmes que d'hommes. De fait, même si le rapport était de 1:1, cela voudrait dire que, dans ces zones pastorales, il y aurait plus de 500 000 "disparues". Dans la région Afar, le rapport était de 136 hommes pour 100 femmes, sur la base d'une population de 725 000 hommes et 531 000 femmes. Cela signifie qu'à l'époque, ne serait-ce que dans cette région, on dénombrait 194 000 "disparues".

L'Éthiopie a ratifié la Convention internationale sur les droits des femmes en 1981, qui protège les femmes et les jeunes filles contre toute forme de discrimination. Toutefois, jusqu'à l'adoption du Code pénal révisé de 2004, des pratiques comme l'enlèvement des jeunes filles, s'il était suivi d'un mariage, n'étaient pas jugées illégales. Depuis 2005, cette exemption a été supprimée. Pourtant, ce genre de pratiques et d'autres tout aussi violentes perdurent. Même lorsque les



Jeunes filles Afar

Biophoto / Ziegler Jean-Luc & Françoise / Still Pictures

tribunaux sont saisis, la volonté de respecter les traditions empêche parfois de faire valoir les droits des femmes.

Il faudra du temps avant que les attitudes des communautés ne changent, tout comme d'ailleurs les attitudes des femmes elles-mêmes.

*Le lecteur trouvera le témoignage de Fatima et de plusieurs autres jeunes filles dans un ouvrage produit par SOS Sahel Éthiopie sur la question du genre, le pastoralisme et les changements socio-économiques. Il s'agit du dernier de trois volumes sur la question du genre et du pastoralisme, en partie financés par le programme Pastoralist Livelihoods Initiative (PLI). Une version de cet article a aussi été publiée dans la lettre du PLI parue en mai 2008, Éthiopie. Pour davantage d'informations, voir [www.sahel.org.uk](http://www.sahel.org.uk)*

1. Le nom de Fatima a été changé pour préserver son anonymat.
2. Ministère de l'Agriculture et du Développement rural de la République démocratique fédérale d'Éthiopie. *Pastoral Areas Development Study (PADS)*, Addis Abeba & Rome, 2004.

**Ahmed Mohammed** et **Fiona Flintan** travaillaient auparavant pour SOS Sahel Éthiopie. Ahmed travaille maintenant au Ministère pour les Affaires Féminines à Addis Abeba, et Fiona auprès de Save the Children USA. Courriel : hananoliad@yahoo.com et fionafintan@yahoo.co.uk

# Biocarburants – un débat radicalisé ?

*Le discours mondial sur les biocarburants a été, dans une large mesure, radicalisé et on a parfois oublié de chercher à comprendre comment la production de biocarburants affecte les moyens d'existence des populations rurales. Cette rubrique s'efforce de documenter ce qui se passe dans le contexte des zones arides.*

*par Lorenzo Cotula*

LA PRODUCTION de biocarburants augmente rapidement. Les objectifs des gouvernements en vue de remplacer le pétrole par des biocarburants, soutenir le développement rural, tirer parti des débouchés à l'exportation et atténuer les impacts du changement climatique, impulsent cette croissance. Les projections suggèrent que cette production va continuer de croître.

Dans le même temps, d'importantes préoccupations, notamment l'aptitude des biocarburants à atténuer véritablement les effets du changement climatique, l'impact de la production de biocarburants sur les prix alimentaires et ses impacts sociaux et environnementaux, sont exprimées dans les milieux politiques, mais aussi par les médias et l'opinion publique.

Les biocarburants pourraient revitaliser l'agriculture rurale. Dans certains cas, les petits exploitants ont même pu consolider leur accès aux terres grâce à la culture de plantes énergétiques pour la génération de revenus ou pour garantir une autonomie énergétique locale, de manière indépendante ou aux termes d'alliances avec de plus gros acteurs.

Toutefois, les biocarburants risquent aussi de marginaliser les plus pauvres, notamment

là où les droits fonciers locaux sont précaires et où des déséquilibres de pouvoir marqués teintent les relations entre les utilisateurs des ressources locales et les acteurs de l'industrie. Bien souvent, les décideurs consacrent de vastes étendues de terres à la culture intensive de plantes énergétiques. Même si une partie de ces terres sont jugées "marginales" ou "vacantes", les groupes vulnérables dépendent bien souvent d'elles pour cultiver quelques récoltes, pratiquer l'élevage ou y ramasser des produits sauvages. Le fait que des plantes énergétiques, comme le *jatropa*, puissent être cultivées sur ce type de terres augmente la valeur foncière et l'intérêt extérieur envers les zones arides. De ce fait, les utilisateurs de ces terres risquent d'y perdre beaucoup.

Les articles dans cette rubrique contiennent des opinions virulentes – envoyez-nous vos réactions ! Nous espérons que cet échange facilitera un débat éclairé sur la meilleure façon de saisir les opportunités et de minimiser les risques associés à l'essor de la production de biocarburants.

**Lorenzo Cotula** est chercheur senior en Droit et Développement durable à l'IIED ([lorenzo.cotula@iied.org](mailto:lorenzo.cotula@iied.org)). Il a récemment cosigné un rapport intitulé *Fuelling exclusion? The biofuels boom and poor people's access to land* disponible sur : [www.iied.org/pubs/display.php?o=12551IIED](http://www.iied.org/pubs/display.php?o=12551IIED)



# Que disent les experts à propos des biocarburants ?

*L'UICN a interrogé deux éminents spécialistes des zones arides, le Dr Mike Mortimore et le Dr Uriel Safriel, sur l'avenir des zones arides dans le contexte du changement climatique. Voici un extrait de cette interview, lors de laquelle les experts ont donné leur avis sur le potentiel des biocarburants.*

**UICN** : Les biocarburants représentent-ils un nouvel espoir pour développer et reverdir les zones arides ?

**Mortimore** : La production intensive de biocarburants dans les terres arides occupées par des petits exploitants revient à vendre des nutriments végétaux en échange d'une contribution financière, mais dans des proportions qui font que les exportations coloniales d'arachide ou de coton semblent insignifiantes, par comparaison (...). Pourtant, il a été démontré qu'au Sahel, où les précipitations constituent le facteur décisif pour la biomasse végétale, le manque de nutriments est l'obstacle majeur. Si d'aventure, on ose croire que la vente de biocarburants par les agriculteurs pourrait leur permettre d'acheter des engrais chimiques, ceux-ci ne sont pas des remplacements adéquats pour les nutriments naturels et les cycles biologiques du sol. Même les plus ardents défenseurs des engrais subventionnés réalisent que l'utilisation d'engrais chimiques et organiques doit être intégrée. La production de biocarburants n'est la réponse ni aux besoins des petits exploitants ni à la dégradation de l'environnement dans les zones arides.

**Safriel** : Le problème de l'agriculture dans les zones arides réside dans la commercialisation, et notamment le manque d'infrastructures de transport, de mécanismes de crédit et la piètre dissémination d'informations de marché. Ces lacunes rendront la culture de plantes énergétiques plus vulnérable et moins durable que la culture de produits alimentaires. En outre, comme dans le cas de l'agriculture, il va bientôt devenir évident que la production de biocarburants est meilleur marché ailleurs que dans les zones arides, sauf si l'on admet que l'agriculteur des zones arides soit moins payé que l'agriculteur des zones non arides. De surcroît, le mouvement en faveur des biocarburants va réduire la sécurité alimentaire pour bon nombre de cultivateurs des zones arides.

**i** Extrait tiré d'une interview parue en 2008 dans la publication de l'UICN **The nature of drylands: Diverse ecosystems, diverse solutions**, disponible sur : [http://cmsdata.iucn.org/downloads/the\\_nature\\_of\\_drylands\\_diverse\\_ecosystems\\_diverse\\_solutions\\_2008.pdf](http://cmsdata.iucn.org/downloads/the_nature_of_drylands_diverse_ecosystems_diverse_solutions_2008.pdf)

**Mike Mortimore** et **Uriel Safriel** sont membres de la Commission de l'UICN sur la gestion des écosystèmes, un réseau mondial de quelque 400 bénévoles, experts en gestion des écosystèmes, qui prodigue des conseils avisés sur des approches intégrées en matière de gestion des écosystèmes naturels et modifiés afin de promouvoir la conservation de la biodiversité et le développement durable.

# Bioénergie – opportunité ou menace pour le pastoralisme ?

*Les communautés pastorales peuvent-elles bénéficier de la culture de plantes énergétiques ? Les travaux entrepris par SOS Sahel International GB afin de mieux comprendre l'essor actuel des biocarburants dans les zones arides d'Afrique révèlent des possibilités intéressantes. Dans le même temps, il faut répondre à beaucoup de questions avant que les pasteurs ne puissent vraiment bénéficier de la production de bioénergie.*

*par Daniel McGahey et SOS Sahel International GB*

## **L'enjeu**

Une critique à l'égard de la production de biocarburants est qu'elle contribue à l'insécurité alimentaire et pousse les prix des denrées à la hausse. Aussi, pour un nombre croissant de gouvernements et d'investisseurs dans les biocarburants, la culture de plantes non comestibles destinées à la fabrication de biocarburants, comme le *jatropha curcas*, sur des terres arides marginales ou des terres incultes (c.-à-d. ne faisant pas concurrence à la production vivrière) est une solution idéale au débat opposant les denrées alimentaires aux biocarburants. Pourtant, ces terres sont vitales pour la sécurité alimentaire de millions de pasteurs et d'agro-pasteurs. Si le regain d'intérêt envers les zones arides est une occasion rêvée pour les pasteurs de mettre en valeur leur rôle vital, mais souvent sous-estimé, dans le cycle carbone et l'économie plus vaste des zones arides, il existe des manques de connaissances manifestes qui nécessitent davantage de recherches.

## **Fournir de l'énergie**

Les initiatives commerciales à grande échelle, dans lesquelles les grands groupes s'emparent de vastes étendues de "terres incultes", ne constituent que l'un des nombreux modèles possibles pour la culture de biocarburants. Avant l'essor récent de ce secteur, il existait de nombreuses initiatives bioénergétiques à petite échelle en Afrique, qui visaient à améliorer la pauvreté rurale et à soutenir les efforts d'autonomie énergétique. Toutefois, les besoins énergétiques des pasteurs sont généralement faibles. Là où il faut du carburant pour faire tourner les pompes des forages et là où il y a des demandes élevées en carburant pour le transport de bêtes et de produits animaliers, les projets de biocarburants de petite envergure pourraient être intéressants. Il existe aussi de grandes incertitudes quant à la question de savoir si les cultures comme le *jatropha* donneront les rendements nécessaires pour garantir des approvisionnements constants en carburant.



SOS Sahel

Un petit garçon avec un troupeau au Nord-Kordofan (Soudan)

L'agronomie et le potentiel de la récolte en conditions arides sont mal compris et les rendements seront vraisemblablement modestes dans la plupart des zones pastorales, sauf si l'on a recours à l'irrigation.

### **Amélioration des revenus**

Les projets de biocarburants pourraient aussi offrir une amélioration sensible du revenu des ménages. Ainsi, les femmes du Zimbabwe complètent leur revenu par la vente de savon et de combustible pour la cuisine et l'éclairage provenant du *jatropha*. De même, dans les zones arides du Bénin, des graines de *jatropha* sont exportées à la France pour la fabrication de savon depuis les années 1940. Plus récemment, au Mali et en Éthiopie, les populations rurales vendent des graines de *jatropha* à l'industrie par le biais de programmes de plantation artisanale. Si ces projets pouvaient être mis en place sans

nuire à la gestion du bétail et à la mobilité des pasteurs, ils pourraient considérablement réduire la pauvreté en milieu pastoral.

### **Résoudre des problèmes tenaces**

Le regain d'intérêt que suscite le développement des zones arides pastorales pourrait être l'occasion de résoudre bon nombre des problèmes sociaux et environnementaux persistants que l'on trouve dans ces régions. L'accent qui est mis sur les parcours pastoraux pour la production de bioénergie représente une excellente opportunité pour les pasteurs de faire valoir leurs droits aux terres qu'ils ne peuvent le plus souvent pas défendre, et de participer à la prise de décision, tout particulièrement là où des lois et des politiques nationales précaires en matière de développement des biocarburants n'assurent pas de protection suffisante contre l'exploitation.

L'essor actuel des biocarburants crée aussi une occasion pour les pasteurs de mettre en valeur leur rôle vital et sous-estimé dans la production de services environnementaux plus vastes et les gains économiques précieux tirés des terres marginales. L'intérêt des investisseurs envers l'acquisition de terres pastorales pour la production de biocarburants devrait s'accompagner d'une analyse du total des coûts de ces investissements par rapport aux gains économiques divers tirés du pastoralisme. Outre la fourniture de bénéfices économiques directs, le pastoralisme crée aussi divers avantages pour la société et l'environnement. Les pasteurs sont des gestionnaires dynamiques de leurs ressources naturelles et ils ont développé certains des habitats qui renferment la biodiversité la plus riche du monde, tout en favorisant le piégeage du carbone et la conservation de la vie sauvage. Si leur aptitude à accéder à leurs parcours et à les gérer devient bridée par des politiques de développement inadaptées ou par l'appropriation arbitraire de terres et de ressources essentielles, comme l'eau, leur mobilité et leur capacité à gérer leurs ressources naturelles vont diminuer et conduire à la perte de services environnementaux mondiaux indirects. Ces pertes doivent être mesurées par rapport aux avantages économiques que l'on est susceptible de tirer de la production de bioénergie.

### Il faut en savoir plus

Il est clair qu'il pourrait être avantageux d'améliorer les moyens de subsistance pastoraux mais nous devons en apprendre davantage sur l'utilisation et la culture des biocarburants dans les zones arides. Les rapports qui ressortent des projets existants de culture intensive de *jatropha* suggèrent que, dans certains cas, les populations des zones arides ont pu accéder aux terres pour y pratiquer aussi la culture d'arachides durant

les premières années avant que les plantes n'arrivent à maturité. Dans certaines régions de l'Inde, l'intérêt s'est détourné du *jatropha* pour privilégier *pongamia pinnata*, car la plante offre plus de possibilités pour des cultures associées. Ces plantes permettraient-elles d'envisager une association avec le pâturage du bétail ? Le développement réussi de cultures de *jatropha* par les petits exploitants fournirait aux agriculteurs et aux agro-pasteurs de nouvelles cultures de rente, s'il s'avérait possible de mettre au point un modèle de culture familiale qui soit rentable. Le *jatropha* et d'autres cultures énergétiques pourraient aussi fournir l'énergie requise pour une utilisation locale par les agriculteurs et les agro-pasteurs et, de leur côté, les exploitations à grande échelle pourraient fournir des opportunités d'emploi rémunérateur. Pour l'heure, la culture de telles plantes dans les zones arides semble risquer de s'emparer d'une bonne partie des pâturages saisonniers indispensables à la survie des systèmes pastoraux. Même si la culture du *jatropha* s'avérait impossible pour des raisons agronomiques, les terres, une fois qu'elles ont été soustraites aux usages pastoraux, y retournent rarement ; de plus, la toxicité et la longévité de cette culture signifie qu'un retour à des pâturages permanents semble peu probable et onéreuse.

Il faut manifestement répondre de toute urgence à un certain nombre de questions pour permettre aux gouvernements et aux pasteurs de faire des choix informés.

---

Source : **Bioenergy and Pastoralism: Challenging the Wastelands Myth**, par Daniel J. McGahey, SOS Sahel International UK, 2008

 Pour un complément d'information, veuillez contacter SOS Sahel International GB. Site web : [www.sahel.org.uk](http://www.sahel.org.uk)  
Courriel : [mail@sahel.org.uk](mailto:mail@sahel.org.uk)



**Daniel McGahey** est chercheur-consultant auprès de SOS Sahel GB. Courriel : [DanielMcGahey@sahel.org.uk](mailto:DanielMcGahey@sahel.org.uk)



# Biocarburants et droits fonciers au Mozambique – le cas ProCana

*L'accès aux terres pour la culture de plantes énergétiques se négocie souvent avec les communautés rurales. Or, veiller à ce que les processus de consultation et de dialogue soient suffisants et les accords respectés constitue un défi majeur. Cette étude de cas venue du Mozambique illustre certaines des difficultés.*

*par Lino Manuel et Alda Salomao*

PROCANA LIMITADA est la première entreprise commerciale autorisée à produire des biocarburants à grande échelle au Mozambique. 510 millions de dollars US ont été investis dans 30 000 hectares de terres du district de Massingir, province de Gaza dans le sud-ouest du pays, pour y cultiver de la canne à sucre et construire une infrastructure de production d'éthanol. Cette énergie s'inscrira en complément de celle produite par le barrage Cahora Bassa et pourrait être exportée au Swaziland, en Afrique du Sud, au Zimbabwe, au Botswana et au Malawi. L'entreprise devrait générer 7 000 emplois et contribuer à la réduction de la pauvreté extrême qui assaille le pays.

Ces faits et chiffres sont impressionnants mais l'affaire est moins simple qu'il n'y paraît.

D'après ProCana, les conditions de la consultation communautaire pour l'octroi des droits d'utilisation et d'exploitation des terres (DUAT) ont été respectées. Mais les membres des communautés concernées ont déclaré, lors d'une réunion récente organisée par les ONG JA (Justiça Ambiental) et UNAC (União

Nacional dos Camponeses), que les "accords" concernant la délimitation des terres n'étaient pas respectés par la société.

## **Le gouvernement et le monde des affaires**

En principe, dans ce genre de situation, les communautés devraient faire part de leurs doléances aux autorités nationales. Les conseils consultatifs créés dans le cadre du processus de décentralisation devraient fournir aux communautés la possibilité d'exprimer leurs préoccupations.

Or, en l'espèce, ProCana a pris possession de la moitié des terres destinées à la relocalisation des communautés déplacées par le Parc national de Limpopo. Cela a entraîné un nouveau retard dans le processus d'installation qui durait depuis huit ans. Cet exemple illustre clairement les contradictions des pouvoirs publics dans leur façon de faire appliquer la législation foncière, puisque cette zone était initialement destinée à la relocalisation et non à la culture de biocarburants. Cette décision met en doute

l'engagement du gouvernement à protéger le bien-être des communautés en lisière du Parc national.

En outre, ProCana a ouvert un bureau de projet dans les locaux du bureau administratif de district, ce qui soulève des interrogations quant à l'impartialité du gouvernement. L'ampleur de l'investissement permet aussi de fragiliser la neutralité du gouvernement, qui est pourtant un préalable au maintien d'un contrôle efficace sur l'application de la législation nationale.



Frederico Dava, CTV

CTV rencontre des villageois à Massingir en septembre 2008

### Les accords sont-ils respectés ?

En octobre 2008, l'ONG Centro Terra Viva (CTV) a rencontré les représentants de six villages dans le district de Massingir : Zulu, Banga, Tihovene, Chinhangane, Condzwane et Cubo. L'objectif était de consulter les communautés pour obtenir leur avis sur les procédures de consultation communautaire, telles que prescrites par la loi foncière, et sur les partenariats communautaires avec le secteur privé.

En général, les représentants des villages étaient mécontents de ce qu'ils appelaient un empiètement sur leurs terres par ProCana. Le représentant du village de Chinhangane a déclaré : "Les membres de ProCana sont arrivés au village et ont rencontré notre chef, ainsi que certains autres membres de notre communauté. On nous a dit qu'ils [ProCana] demandaient des terres pour leurs activités. Certains membres de notre communauté ont été choisis pour leur indiquer la zone où ils pouvaient travailler. Aujourd'hui, ProCana n'accorde aucune attention aux limites établies et elle s'apprête à ouvrir des pistes qui vont passer près de nos cases et détruire

nos champs. Si ProCana veut s'installer dans notre district, nous n'avons rien contre, bien au contraire : nous voulons qu'ils nous aident à nous sortir de l'extrême pauvreté dans laquelle nous nous trouvons. Toutefois, nous exigeons de ProCana qu'elle reste dans les limites des terres qui lui ont été cédées."

Lorsqu'on leur a demandé de quelle façon les communautés avaient appris l'existence de ProCana et son intérêt pour les terres, un autre représentant de Chinhangane a déclaré que c'était la responsable du district de Massingir qui avait présenté ProCana à son village. Lors d'une réunion, elle avait annoncé que la société recherchait des terres à exploiter et que cela créerait des emplois pour le district. La population a accepté de céder une partie des terres inexploitées à ProCana, tout en conservant d'autres zones pour ses propres activités, notamment l'agriculture de subsistance et le pastoralisme.

CTV a voulu savoir si la communauté avait été précédemment informée du genre d'activité que ProCana allait développer à Massingir et du total de la superficie qu'elle voulait occuper. Le même représentant a déclaré que la communauté avait été

informée à l'avance et qu'elle avait eu le temps de sélectionner les zones qu'elle allait par la suite céder à ProCana. "Ce qui nous inquiète actuellement, c'est le fait que ProCana ne respecte pas les limites que nous avons fixées au départ," a-t-il déclaré.

Le représentant du village de Zulu a déclaré que la même chose s'était produite dans sa communauté. Il a en outre souligné que, lorsque des membres de la communauté ont attiré l'attention sur les limites de la zone cédée à ProCana, les représentants de la société ont déclaré qu'elles étaient incorrectes car elles avaient déjà été identifiées à l'occasion d'une reconnaissance aérienne. "Nous voulions savoir comment ils avaient pu identifier la zone et ses limites sans nous consulter, sachant que ces terres nous appartenaient. Nous pensions qu'ils tiendraient compte de notre position suite à notre plainte, mais nous avons bien vu qu'il n'en était rien puisqu'ils ont ouvert une piste à partir du point qu'ils estimaient correspondre aux limites de leur propriété. La zone actuellement occupée par ProCana est celle où nous coupons des pieux pour construire nos cases. À titre de compensation, nous avons demandé que ProCana nous construisent des maisons traditionnelles, creusent des tranchées d'irrigation et installent des points d'eau. Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu de réponse à ces revendications et personne de la compagnie n'a voulu nous faire de promesse dans ce sens."

Quant au village de Banga, le participant à la réunion estimait que les informations données à sa communauté concernant le projet ProCana étaient insuffisantes. La responsable du district s'est contentée de dire aux villageois que ProCana voulait planter de la canne à sucre, sans faire mention de la zone sur laquelle elle comptait le faire. "On ne nous a pas dit combien d'hectares voulait ProCana ; ils nous ont simplement dit qu'ils voulaient des terres et, de notre côté, compte tenu de nos besoins présents et futurs, nous

leur avons cédé quelques parcelles." Il a ajouté que la communauté de Banga avait également demandé une compensation en contrepartie de la cession de terrain, mais ProCana n'avait pris aucun engagement dans ce sens.

Le représentant du village de Tihovene, où se trouve le siège du district de Massingir, a déclaré que ProCana s'était emparé de la majeure partie des terres productives du village, sans l'assentiment de la population.

Les représentants des six villages se sont accordés pour déclarer que ProCana n'avait pas respecté les limites foncières fixées par les communautés. CTV a alors demandé si, dans le cadre du processus d'identification des zones à céder à ProCana, les communautés avaient bénéficié de l'appui de conseillers techniques délégués par les services du cadastre et du territoire. Un membre de la communauté de Condzwane a déclaré que la communauté avait été informée qu'un agent de ces services, accompagné des habitants, délimiterait la région concernée le moment venu, mais que cela ne s'était jamais produit.

CTV tente toujours de rencontrer les représentants de ProCana et d'avoir accès aux comptes rendus des consultations communautaires afin de confirmer ces allégations.

---

**i** Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de Centro Terra Viva : [www.ctv.org.mz](http://www.ctv.org.mz). Un complément d'information est également disponible (en anglais) sur [www.bioenergyafrica-ltd.com/Investments/Procana.html](http://www.bioenergyafrica-ltd.com/Investments/Procana.html) Pour lire la version intégrale de cet article en portugais, vous pouvez consulter [www.ied.org /pubs/display.php?o=Go2479](http://www.ied.org /pubs/display.php?o=Go2479)

**Lino Manuel** est journaliste et **Alda Salomao** est directrice générale de Centro Terra Viva à Maputo, au Mozambique. CTV est une ONG qui travaille dans le domaine de la recherche environnementale et du plaidoyer pour la protection et la promotion du développement durable.  
Courriel : [linomanel@yahoo.com.br](mailto:linomanel@yahoo.com.br) et [asalomao@tvcabo.co.mz](mailto:asalomao@tvcabo.co.mz)

# Les biocarburants, vus de l'Inde

*Lorsque les biocarburants sont apparus sur la scène mondiale, ils étaient considérés comme la solution salvatrice à notre dépendance envers les combustibles fossiles et à nos soucis en matière de changement climatique. Mais ces deux dernières années, ils ont révélé un autre visage – celui du désastre et de la destruction.*

*par P.V. Satheesh*

LES BIOCARBURANTS ont converti des champs agricoles en fermes à carburant, déclenché la flambée des prix alimentaires, menacé la sécurité alimentaire des populations et ils ont fait du spectre du contrôle des exploitations agricoles et des terres communautaires par les grands groupes une réalité plus tangible.

Ce ne sont pas les arguments décrivant les dangers des biocarburants qui manquent. Nous avons déjà l'exemple du Mexique, où les prix du maïs ont augmenté de 60 % depuis que cette céréale est utilisée pour produire du bioéthanol. C'est là qu'est né le slogan "Des cultures pour nourrir son homme ou sa voiture ?" En Afrique, des millions d'hectares de terres et de forêts collectives ont été convertis en plantations de cultures énergétiques, privant ainsi les communautés locales des avantages qu'elles tirent de ces ressources. Presque chaque jour, le Brésil défriche des milliers d'hectares de forêts tropicales d'Amazonie pour y planter de la canne à sucre destinée à produire de l'éthanol.

L'argument devient beaucoup plus complexe en Inde, où l'économie florissante a engendré des millions de nouveaux riches qui vivent totalement isolés de leurs compatriotes ruraux, pour qui les fermes et les ressources

communes sont les seules sources de moyens de subsistance. L'affectation de ces terres aux biocarburants détruira le peu de sécurité qui restait aux pauvres. En outre, à l'instar de tous les colons, bon nombre de multinationales indiennes tentent de coloniser l'Afrique en faisant miroiter leurs investissements pour créer des plantations de cultures énergétiques.

L'idée de vastes plantations de *jatropha* sur des terres incultes est certes séduisante. On argue qu'elles permettront de reverdir ces terres et fourniront des biocarburants à la filière automobile et des moyens de subsistance aux populations. Qui pourrait s'opposer à une logique aussi implacable ?

Pourtant, à y regarder de plus près, on s'aperçoit que tous les profits resteront entre les mains des riches et que les pauvres auront tout à perdre. Ils n'ont pas de voiture, par conséquent, des carburants "écologiques" meilleur marché ne leur sont d'aucun intérêt. En revanche, ils perdront leurs ressources communes, qui leur donnent accès à des denrées et des plantes médicinales, divers produits sauvages, du bois de feu et des fibres.

Dans cette situation, une agriculture née du génie génétique, que le gouvernement indien tente activement de propager, a sans doute un rôle déterminant à jouer. On signale



déjà que des recherches sont entreprises afin de modifier certains arbres, pour qu'ils se décomposent plus facilement et profitent aux filières du papier et des bioindustries. La société brésilo-norvégienne, Aracruz Cellulose, estime que la modification génétique des essences forestières "peut apporter des bénéfices à la société par le biais d'un développement durable". Les multinationales du génie génétique, comme Monsanto, et les géants du pétrole, comme BP, de même que d'autres acteurs, s'allient pour récolter les fruits d'une riche moisson économique née de cette nouvelle opportunité.

En revanche, une fois que l'industrie de l'automobile et les classes moyennes urbaines seront habituées à ces carburants "écologiques", elles ne seront jamais rassasiées. Ce qui transformera les terres agricoles en terrains à biocarburants. Alors, la catastrophe sera totale. Pour éviter le pire, un débat virulent qui ne se laisse pas influencer par le battage médiatique et les intérêts des grands groupes doit être amorcé dans l'urgence. Des pays comme la Chine et les États-Unis, gros consommateurs de pétrole, peuvent obtenir des crédits carbone pour financer leurs projets de "sources d'énergie verte" (bel euphémisme pour les agrocarburants) et échapper à l'accusation de contribuer immensément à la crise du climat. Cette attitude est absolument flagrante, notamment en Chine, qui passe des marchés d'agrocarburants tout en investissant fortement dans sa propre filière automobile sans ajuster ses politiques intérieures (p. ex. concernant la réglementation des émissions ou la taille des moteurs). Il en va de même pour l'Inde, qui apparaît de plus en plus comme un nouveau pillard de la richesse naturelle de l'Afrique.

Il est absolument vital que des voix s'opposent à ce pillage. Il est regrettable qu'il n'y ait pas plus de débat au sujet de toutes ces questions complexes. C'est devant ce constat



Joerg Loebering / Still Pictures

Plantation expérimentale de *jatropha* pour la production de biocarburant à Bhavnagar, dans l'état de Gujarat en Inde

qu'a été mise sur pied l'*India Consultation on Agrofuels* : cette consultation sur les agrocarburants est le premier débat lancé par la société civile axé sur des questions mondiales ou propres à l'Inde afin de promouvoir une meilleure appréciation de tout ce qui touche aux biocarburants dans le contexte indien.

**i** Cet article est basé sur l'introduction d'un rapport, publié en février 2008, sur une consultation nationale sur les biocarburants en Inde, organisée par la Deccan Development Society, en collaboration avec GRAIN. Pour lire la déclaration issue de la consultation, voir [www.ddsindia.com/www/biofuel\\_india.html](http://www.ddsindia.com/www/biofuel_india.html) Pour obtenir un complément d'information, consultez [www.ddsindia.com](http://www.ddsindia.com) ou [www.grain.org/agrofuels](http://www.grain.org/agrofuels)

**P.V. Satheesh** est directeur de la Deccan Development Society, Andhra Pradesh en Inde. On peut le joindre par email à : [satheeshperiyapatna@yahoo.com](mailto:satheeshperiyapatna@yahoo.com)

# La fièvre de la construction immobilière à Dakar

*La croissance urbaine s'est accélérée au cours des deux dernières décennies à Dakar. Dans de nombreux quartiers, l'extension urbaine s'est faite sans aucun plan préétabli. La distribution du sol bascule vers les conditions d'un marché foncier inaccessible au plus grand nombre qui se refluent vers les zones non constructibles avec des conséquences écologiques désastreuses.*

*par Serigne Mansour Tall*

LES POPULATIONS sont frappées par une fièvre de la construction (nouvelles maisons, rajouts d'étages, adjonction de pièces dans la construction principale), sans commune mesure avec le niveau de vie moyen du Sénégalais, peu conforme aux exigences de l'urbanisme officiel. Les constructions haut de gamme se multiplient et atténuent les contrastes urbains. L'habitat précaire disparaît progressivement ou se cloisonne derrière des clôtures, une autre géographie de la ville prend forme sous l'effet de l'engouement constructif.

## **Un pays de plus en plus urbain**

Le Sénégal s'urbanise très rapidement et, selon les prévisions, les citoyens devraient constituer la majorité de la population d'ici 2040. Le dynamisme de la croissance urbaine s'observe à travers celui de la capitale, Dakar. Pour une population nationale de plus de 11 millions, le taux d'accroissement moyen annuel de la population urbaine est supérieur de 3,5 % au taux de croissance annuelle de la population qui tourne autour de 2,5 %.<sup>1</sup> Près de 41 % des Sénégalais vivent dans les villes, mais 40 %

de ces citoyens logent dans des bidonvilles<sup>2</sup> sans accès aux services sociaux de base ni sécurité foncière.

## **Saturation foncière presque atteinte**

Peu planifiée, cette croissance rapide de la population urbaine constitue une menace sérieuse au développement urbain durable. La configuration quasi insulaire de la capitale exacerbe la question foncière. Le sol rentre dans un processus de marchandisation. Dans les quartiers péri-centraux, le marché foncier ne concerne plus des terrains vides mais du bâti précaire. Des réserves foncières publiques sont morcelées et revendues aux acteurs riches. Même les terrains entourant les bâtiments de la foire internationale de Dakar ont été morcelés à des fins résidentielles. Le morcellement frauduleux du Grand-Centre des Parcelles Assainies, qui devait accueillir les équipements structurants du quartier, a hypothéqué les chances d'une mise en place ultérieure de ceux-ci.

L'obsession pour la construction d'un logement est liée à divers enjeux :



Ron Clifing / Still Pictures

Vue de la ville et du port de Dakar

- le rôle symbolique et pratique d'être propriétaire d'une maison,
- la sécurité des investissements et les possibilités de rentabilisation locative,
- les démarches administratives limitées,
- les facilités de réalisation et de gestion, le montant du loyer étant connu d'avance.

La mise en place d'un patrimoine immobilier à transmettre à la famille, la volonté d'accéder au cercle restreint de ceux qui ont construit, sont motivées par une logique d'ascension sociale.

La multiplication des constructions, sans une mise en place d'équipements de proximité, accélère le processus de densification. La verticalisation de l'habitat est devenue un moyen d'articuler l'exiguïté des parcelles et les ambitions résidentielles et spéculatives des propriétaires. La spirale de la détérioration des logements densifiés de Grand-Dakar est due aux effets conjugués d'une suroccupation

des maisons, à l'absence d'une prise en compte de la densification dès la mise en place des constructions, aux défauts d'entretien des logements.

### Qui finance l'immobilier à Dakar ?

La construction immobilière publique est en crise. Près de 80 % des réalisations à l'actif des sociétés immobilières publiques (SICAP et SNHLM) ont été réalisés avant 1980. Les études montrent le rôle prééminent de nouveaux acteurs comme les émigrés et dans une moindre mesure les nouveaux riches issus de l'alternance politique intervenue en mars 2000. Les émigrés Sénégalais ont transféré près de 500 milliards de FCFA en 2007 ; près de 80 % de ce montant sont directement consommés et 18 % sont investis dans le secteur de la construction immobilière. Les nouveaux riches (émigrés, commerçants et élite politique dirigeante) accaparent le foncier et contribuent à la marchandisation



Nicole Kemton

Des appartements de luxe en construction dans le quartier Mermoz de Dakar

du sol au détriment des classes moyennes qui se paupérisent et des pauvres exclus de la ville et obligés de se rabattre sur des zones inhabitables : bas fonds, décharge, emprises foncières, littoral. Cet accaparement s'accompagne d'une spéculation locative effrénée qui a poussé l'assemblée nationale à tirer la sonnette d'alarme pour réguler le marché du locatif.

### **Inaccessibilité du logement pour les pauvres**

L'exclusion des pauvres des mécanismes d'appropriation foncière sans cesse monétarisés les confine dans des espaces inhabitables et les soumet aux risques urbains comme les inondations et les maladies hydriques (diarrhée, choléra, affections dermatologiques et pulmonaires). Ces pauvres sont essentiellement les ruraux chassés de leurs terres de plus en plus pauvres du bassin arachidier. Ils viennent grossir les villes et

sont les citoyens les plus vulnérables face aux risques naturels : montée des eaux et érosion côtière à Rufisque en 2007, inondations en 2005. Tout ceci exacerbe la pauvreté urbaine et hypothèque le potentiel de développement économique local des villes.

1. La population est estimée en 2008 à 11 343 328 habitants selon l'Agence Nationale de Statistique et de Démographie (voir [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)).
2. DSRCP II 2005 et ESAM II.

#### **Dr Serigne Mansour Tall**

est chargé des programmes de ONU-HABITAT au Sénégal et au Cap Vert. Pendant près de 6 ans, il a travaillé comme Responsable du programme gestion des ressources naturelles, décentralisation et gouvernance locale à IIED Sahel devenu IED Afrique. Il est engagé actuellement dans la recherche et la formulation de politiques relatives notamment à l'environnement urbain. Courriel : [mansour.tall@undp.org](mailto:mansour.tall@undp.org)



# Les éleveurs WoDaaBe font de l'imprévisibilité une ressource clé pour la production animale

*L'usage de la mobilité pastorale pour gérer les environnements très imprévisibles des zones arides présente désormais beaucoup de bon sens aux yeux de la communauté du développement.*

*par Saverio Krättli*

LE NOMADISME se justifie habituellement comme une manière de réduire le risque : la mobilité permet aux pasteurs de neutraliser les risques posés par des pluies erratiques, en évitant les régions où les ressources clés sont rares. Vue sous cet angle, la mobilité est une stratégie de survie nécessaire dans un environnement hostile. Les descriptions des mouvements du bétail se concentrent sur leur intensité et les itinéraires (distances parcourues, fréquence et lieux). Par rapport au point de vue traditionnel qui considère la mobilité comme une étape primitive de l'évolution du nomadisme vers la sédentarisation, cette nouvelle optique représente déjà un pas en avant important.

Toutefois, se déplacer pour réduire le risque n'est qu'une des nombreuses raisons qui justifient la mobilité pastorale et, d'un point de vue économique, c'est peut-être la moins intéressante. La mobilité constitue davantage une stratégie de production. Les éleveurs WoDaaBe du Niger distinguent au moins quatre types de mobilité (en fonction de la finalité et non de l'intensité ou de l'itinéraire),

dont trois qui ont pour objectif l'optimisation de la production.

Leur stratégie suit les conditions d'alimentation qui conviennent le mieux au cheptel, à savoir l'accès à une combinaison de plantes fourragères (herbacées, feuilles d'arbre et arbustes) qui sont à leur teneur nutritionnelle optimale et sous un stress minimal. Toutefois, la teneur nutritionnelle optimale ne dure que peu de temps dans le cycle de vie des plantes fourragères.

Au lieu de cela, les précipitations erratiques des zones arides se traduisent par des poches de terres à teneur nutritionnelle optimale distribuées çà et là en fonction du temps et du lieu. Pour les pasteurs nomades ayant un cheptel habitué à se nourrir de différents aliments en fonction des circonstances, cela constitue un atout clé. Le système d'élevage WoDaaBe favorise un comportement alimentaire performant et une organisation fonctionnelle et sociale au sein du troupeau. Grâce à des pratiques de gestion et de reproduction sophistiquées, les éleveurs peuvent tirer parti de la variabilité imprévisible





Frans Lemmens / Still Pictures

Troupeau de vaches WoDaaBe près d'Agadez, au Niger

de l'environnement naturel et l'exploiter à des fins de production.

Toutes les projections actuelles sur les changements climatiques misent sur une imprévisibilité accrue des environnements naturels. Si l'on réduit la mobilité pastorale à une simple stratégie pour contrer les aléas environnementaux, on peut s'attendre à ce que le changement climatique exacerbe les pressions environnementales sur les systèmes pastoraux. En revanche, le fait de considérer le nomadisme comme une stratégie de production donne une vision différente du pastoralisme et du changement climatique. L'exemple des éleveurs WoDaaBe suggère qu'en augmentant la variabilité de l'environnement, le changement climatique arrive à renforcer un atout majeur de la production pastorale (pour autant toutefois que la mobilité demeure possible).

**i** Lectures complémentaires :  
Krätli S., 2008. *Cattle breeding, complexity and mobility in a structurally unpredictable environment: the WoDaaBe herders of Niger*. *Nomadic Peoples* 12(1), pp. 11-41.  
Krätli S., 2007. *Cows who choose domestication. Generation and management of domestic animal diversity by WoDaaBe pastoralists (Niger)*, thèse de doctorat, Institute of Development Studies, université du Sussex, Brighton, UK.



**Saverio Krätli** est chercheur freelance spécialisé dans l'interface entre la science et les politiques dans le développement pastoral. Il a récemment décroché un doctorat sur la sélection animale chez les éleveurs WoDaaBe du Niger. Il est basé à l'Institute for Development Studies (IDS), université du Sussex au Royaume-Uni. Courriel : [saverio.kratli@gmail.com](mailto:saverio.kratli@gmail.com)

# L'usage des téléphones portables dans la commercialisation du bétail par les pasteurs

*Les échanges transfrontaliers de bétail dans la Corne d'Afrique se sont sensiblement améliorés en raison de l'optimisation des communications entre les acteurs du marché. Même si les échanges restent bridés par la précarité du réseau routier, des systèmes de communication délabrés et l'insécurité, l'usage de téléphones portables a permis aux négociants de vaincre ces défis et de minimiser les risques commerciaux. Les portables constituent aussi le lien le plus important entre les négociants dans les régions reculées du nord du Kenya et le plus grand marché à bestiaux du pays à Nairobi.*

*par Hussein Abdullahi Mahmoud*

LES NÉGOCIANTS en bétail utilisent les nouvelles technologies pour accroître l'efficacité de leurs opérations commerciales. Les importants travaux de Peter Little au sein d'un groupe de négociants en bétail à la frontière entre le Kenya et la Somalie examinent les stratégies de résistance des commerçants somaliens. L'entrepreneuriat des négociants a facilité et amélioré les échanges entre Garissa, dans le nord-est du Kenya, et divers points de Somalie. De même, les négociants en bétail du nord du Kenya se servent de téléphones portables pour faciliter les échanges de bêtes entre la région et Nairobi en suivant l'évolution des transactions aux deux extrémités de la chaîne commerciale.

L'information revêt une importance vitale pour la commercialisation des produits pastoraux. Il faut connaître les prix du bétail en vigueur à Nairobi et savoir si le marché est ou non inondé par des itinérants venus d'autres régions pastorales du pays. De fait, le manque d'information a gravement entravé la capacité des pasteurs et des marchands de bêtes à se montrer compétitifs sur les marchés de Nairobi. Pourtant, ce problème est bien souvent négligé dans les enceintes politiques. Les téléphones portables sont donc devenus populaires dans le nord du Kenya pour les raisons suivantes :

- **Partenariats commerciaux** – Les partenariats commerciaux entre marchands de bêtes dans le nord du Kenya n'étaient



Desin : Alan Hesse

"ALLO, NAIROBI ? ICI AHMED. ÉCOUTÉ, JE N'AI PAS LE TEMPS DE PARLER. DIS À AMIN DE NE PAS APPORTER L'ARGENT ! NON, DE NE PAS L'APPORTER - IL Y A DES BÂNDITS... OUI, DES BÂNDITS ! DIS-LUI DE FAIRE LE TRANSFERT AVEC DIOP & FILS, COMME LA DERNIÈRE FOIS !"

guère répandus jusqu'à récemment. La formation d'alliances commerciales augmente à mesure que les risques associés aux échanges s'intensifient. En outre, les échanges sont désormais plus complexes, par exemple, le recouvrement des créances à Nairobi devient quasiment une occupation à plein temps qui nécessite de disposer d'un partenaire commercial. Les téléphones portables apportent un lien crucial entre les partenaires basés dans des marchés différents. Ces partenariats

impliquent des formes de collaboration relativement équitables : juste partage des tâches et des bénéfices et division du travail en fonction des domaines de spécialisation. Le type le plus courant de partenariat implique souvent deux associés ou plus. Le tableau suivant illustre la tendance du point de vue de la domiciliation et des rôles des partenaires commerciaux.

- **Transferts d'espèces** – La commercialisation du bétail dans le

## Partenariats commerciaux entre éleveurs, domiciliation et rôles

Marchands de bestiaux	Domiciliation	Rôles
Partenaire 1	Moyale (Nord Kenya)	Fournir les bêtes, faciliter leur transport, préparer la documentation
Partenaire 2	Nairobi	Vendre les bêtes, recouvrer les créances, remettre les fonds à Moyale, surveiller le marché de Nairobi et conseiller le partenaire en conséquence par téléphone portable

nord du Kenya implique le transfert de relativement grosses sommes d'argent. Les commerçants deviennent de plus en plus souvent la cible d'attaques par des bandits. Pour éviter les tracas liés aux systèmes de transferts de fonds existants, les commissions coûteuses associées et le banditisme, les négociants confient leur argent à un homme ou une femme d'affaires de Moyale de passage à Nairobi pour acheter des produits et les ramener à Moyale. Un coup de téléphone à Moyale suffit pour confirmer la transaction et l'associé basé à Moyale réceptionne les fonds du grossiste dans la ville frontalière. Non seulement le système est sûr mais, en outre, il est rapide et exempt de frais. Il est basé sur la confiance mutuelle et les relations individuelles renforcent le système.

Les portables sont devenus des outils d'une très grande importance pour faciliter les échanges de bétail dans les régions pastorales et, surtout, ils permettent d'obtenir des renseignements sur l'état du marché, la sécurité et l'accessibilité des routes, notamment durant la saison humide. Les marchands de bestiaux sont aujourd'hui mieux informés de l'état du marché et des questions politiques que dans le passé. Avec l'intensification des échanges de bétail entre les zones frontalières du nord du Kenya et

la capitale, Nairobi, les bénéfices associés à l'utilisation novatrice des téléphones portables vont sensiblement augmenter.

1. Peter D. Little est professeur d'anthropologie à l'université Emory aux États-Unis ; ses travaux auprès des marchands de bestiaux somaliens dans les régions frontalières du Kenya et de la Somalie fournissent des connaissances importantes sur les réseaux commerciaux et la dynamique des échanges frontaliers.

**i Lectures complémentaires :**  
*Mahmoud, Hussein A., 2008. Risky Trade, Resilient Traders: Trust and Livestock Marketing in Northern Kenya. Africa 78(4): 561-581.*  
*Little, Peter D. et Hussein A. Mahmoud, 2005. Cross-border Cattle Trade along the Somalia/Kenya and Ethiopian/Kenya Borderlands. PARIMA Research Brief 05-03. The Global Livestock CRSP.*  
*Little, Peter D., 2003. Somalia: Economy without State. Oxford: James Currey.*



**Le Dr Hussein Abdullahi Mahmoud** est chargé de cours au département de géographie de l'université d'Egerton au Kenya. Il consacre ses recherches à la commercialisation du cheptel des pasteurs, aux conflits dans les zones pastorales et aux moyens de subsistance pastoraux. Son adresse est : hamahm2@yahoo.com



# Crédit ou discrédit ?

*Dans Haramata 53, deux articles (pp. 24-27) offraient différentes perspectives sur un programme de crédits carbone en Ouganda. Voici une réaction du réseau Forests and the European Union Resource Network (FERN).*

Les points de vue opposés exprimés dans *Haramata 53* illustrent bien pourquoi tant de projets sont controversés. L'opinion de la Fondation FACE, selon laquelle les intérêts de la population locale sont en concurrence avec les préoccupations concernant les approvisionnements en eau et la biodiversité, est répandue parmi les investisseurs dans des projets de plantation d'arbres et de crédits carbone. Ils arguent que les besoins d'accès des communautés locales devraient être restreints au nom de la conservation de la biodiversité. Or, cette approche revient trop souvent à accuser les communautés locales de la perte des forêts alors que bien souvent, ce sont elles qui ont préservé les forêts de la destruction. FACE déclare que son objectif est de "restaurer l'intégrité des écosystèmes forestiers dégradés et de mettre en valeur la biodiversité". Mais, lorsque cela se traduit par l'emploi de gardes armés pour empêcher des agriculteurs de subsistance ayant des droits coutumiers, et même juridiques, sur leurs terres d'accéder à leur parcelle, il est clair que les défenseurs du projet n'ont pas intégré le contexte politique dans leurs travaux.

L'échange entre les auteurs des articles soulève une autre question importante – celle de la responsabilité lorsque les choses vont de travers. Hélas, la réaction de FACE devant les graves problèmes auxquels se heurtent les communautés locales touchées par ce projet consiste simplement à accuser les tiers : le World Rainforest Movement et les ONG

locales pour les "calomnies et les informations erronées" et les autorités ougandaises pour la violence et les expulsions (voir le documentaire néerlandais "L'alibi du CO<sub>2</sub>", produit par la compagnie de télévision Zembra<sup>2</sup>). Où se trouve la responsabilité de la Fondation ? Suffit-il pour FACE et ses clients d'accepter les rouages des institutions ougandaises au pied de la lettre ou ont-ils le devoir de se demander pourquoi les communautés réclament leurs droits d'utiliser les terres en lisière de ce qui est aujourd'hui un parc national ? FACE doit bien réaliser que les problèmes sont réels puisque le Conseil de surveillance des forêts (*Forest Stewardship Council*) vient de retirer le certificat qu'il avait accordé au projet du Mont Elgon.

Enfin et surtout, il convient de se demander s'il est moralement acceptable pour une compagnie de l'hémisphère nord de payer pour mettre les forêts "à l'abri" des agriculteurs de subsistance afin d'autoriser le Nord à continuer sa pollution. Le Mont Elgon n'est qu'un exemple de "l'impérialisme environnemental" qui surgit aux quatre coins du monde.

*Le FERN a été fondé en 1995 pour surveiller l'implication de l'UE dans les forêts et coordonner les activités des ONG au niveau européen. Ses travaux se concentrent sur les causes sous-jacentes qui entraînent la déforestation. Voir [www.fern.org](http://www.fern.org)*

1. [www.iied.org/pubs/display.php?o=12553IIED](http://www.iied.org/pubs/display.php?o=12553IIED)

2. Disponible en version sous-titrée en anglais ou en portugais à partir de <http://zembra.vara.nl> ou auprès de [Julie@fern.org](mailto:Julie@fern.org)



# Partager le pouvoir



Au cœur de la cogestion des ressources naturelles se déroule un processus de compréhension et d'action collective mené à bien par des communautés locales et d'autres parties prenantes. Ce processus implique des accords négociés sur les rôles, les droits et responsabilités de la gestion et, souvent, la mise en marche d'une institution de gouvernance partagée. *De facto*, la cogestion signifie le partage du pouvoir. Quand elle réussit, elle fait apparaître les voies pacifiques et intelligentes par lesquelles les communautés et les autres parties prenantes relèvent des défis environnementaux, profitent au mieux des dons de la nature et partagent ceux-ci de façon juste et solidaire. Quand elle n'est pas faisable, ses alternatives sont souvent des conflits sans fin, la misère humaine et la dégradation de l'environnement.

Cet ouvrage est destiné à soutenir les professionnels et tous ceux qui souhaitent mieux comprendre les processus de cogestion / gouvernance partagée, mais surtout les développer et les renforcer dans la pratique. Il commence en nous offrant divers points de vue, des horizons historiques et éthiques généraux jusqu'à des exemples de cogestion présentés en profondeur. La compréhension accumulée au cours des récentes décennies sur les fondamentaux de la gouvernance partagée et les pré-

requis pour des négociations réussies (tels qu'une excellente communication sociale et l'organisation interne des parties prenantes) ainsi que des règles et conditions de ces négociations sont illustrées en détail. Des méthodes et outils, y compris des listes récapitulatives distillées à partir de situations et contextes variés, sont présentés tout au long de l'ouvrage. Des exemples d'accords spécifiques et d'organes de gestion pluralistes sont analysés.

L'ouvrage s'est nourri de l'apprentissage par l'action d'acteurs engagés à améliorer leur compréhension et leur pratique de cogestion dans des contextes spécifiques. Il a aussi bénéficié de l'analyse des conditions sociopolitiques de différents pays qui, au cours des dernières décennies, ont évolué au travers de processus de démocratie participative.

---

**i** *Borrini-Feyerabend, G., Pimbert, M., Farvar, M. T., Kothari, A. et Renard, Y. Partager le pouvoir. Cogestion des ressources naturelles et gouvernance partagée de par le monde. IIED et UICN/CEESP/TGER, CENESETA, 2008. ISBN : 978-1-84369-721-3. Disponible sur le site de l'IIED à partir du mois de mai 2009 ([www.iied.org](http://www.iied.org)).*

## Bilan de la décentralisation en Afrique

Ce bilan est le fruit d'un travail d'évaluation sur le thème de la décentralisation et de la gouvernance locale en Afrique. Coordonné par l'IRAM (Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement), et effectué en collaboration avec trois autres bureaux d'études (Cepia au Mali, IIED en Grande-Bretagne, et Kanya-AICDD en Afrique du Sud), le travail a combiné recherches bibliographiques et missions de terrain dans plusieurs pays africains. Le document commence par définir les notions de décentralisation et de gouvernance locale, puis présente l'histoire et les objectifs de ces réformes dans les différents pays. Il met ensuite en exergue trois thèmes : le partage des responsabilités entre l'Etat et les collectivités locales ; la participation des citoyens ; les ressources humaines et financières des collectivités territoriales. Il s'achève avec une analyse des conditions de la réussite des décentralisations.

**i** Demante, Marie-Jo et Tyminsky, Isabelle. *Décentralisation et gouvernance locale en Afrique. Des processus, des expériences. IRAM, 2008. Vous pouvez télécharger ce document gratuitement à l'adresse suivante :* [www.iram-fr.org/pdf-publications/426.pdf](http://www.iram-fr.org/pdf-publications/426.pdf)

## Les émigrés et l'habitat à Dakar

Cet ouvrage retrace l'évolution de la capitale du Sénégal et étudie les investissements immobiliers des migrants dans cette ville. À partir d'enquêtes qualitatives et quantitatives précises, il montre comment les émigrés ont contribué à la rénovation urbaine, à l'émergence d'un marché foncier et à la transformation de l'habitat à Dakar. Il souligne aussi la complexité des instruments de transfert financier qu'ils ont mis en place et propose des informations originales sur les différents types d'utilisation de ces ressources financières.

Par la construction de maisons dont les formes architecturales s'inspirent de modèles notés dans les pays d'accueil, les émigrés affirment leur présence dans les espaces urbains. Ils rendent ainsi plus visible "leur réussite". L'accès à la propriété leur assure une promotion sociale et, parfois, l'entrée dans les instances de décision politique.

Cet ouvrage permet de mieux comprendre les dynamiques et les figures des migrations internationales sénégalaises.

**i** Tall, Serigne Mansour. *Investir dans la ville africaine – Les émigrés et l'habitat à Dakar. Karthala, 2009. ISBN : 978-2-8111-0165-7. 26 Euros. Disponible sur le site* [www.karthala.com](http://www.karthala.com)



# Une bande dessinée sur les instruments juridiques !

Ce guide illustré est destiné aux élus locaux, aux animateurs locaux et aux communautés pour leur servir d'outil de référence dans le domaine du foncier et des ressources naturelles notamment face aux investissements privés. Il se veut pratique et accessible. Ainsi, il a été conçu sous forme de questions-réponses, comme le montre l'exemple d'illustration ci-dessous. Toutes les questions ont été recueillies auprès des populations à travers des forums locaux sur le tourisme durable tenus dans les communautés rurales de Dias, Yène et Sindia et en partenariat avec le Centre Mampuya.

Ce guide est produit dans le cadre du Programme "Legal Tools" (Outils Juridiques) pour la sécurisation des droits d'accès aux ressources naturelles des communautés initié par l'IED en partenariat avec Innovations, Environnement et Développement en Afrique (IED Afrique). Ce Programme vise à mettre à la disposition des populations à la base des outils juridiques simples auxquels elles peuvent avoir recours. Le Programme

"Legal Tools" s'appuie sur un processus qui avait déjà été lancé, dans le cadre du programme "Réussir la décentralisation", pour intégrer les conventions locales dans les activités de tourisme durable initiées par le Centre Mampuya au Sénégal.



**i** *Instruments juridiques pour la sécurisation des droits fonciers des populations à la base. Un guide pour les élus et les populations locales. IED Afrique, 2008. ISBN : 978-1-84369-732-9. Des exemplaires gratuits sont disponibles en écrivant à IED Afrique, B.P.: 5579 Dakar Fann, Sénégal ou par email à [contact@jedafrique.org](mailto:contact@jedafrique.org). Vous pouvez aussi télécharger la publication sur le site de l'IED à partir de [www.ied.org/pubs/display.php?o=10559FIED](http://www.ied.org/pubs/display.php?o=10559FIED)*

*Merci à Awa Faly Ba Mbow pour la présentation de cet ouvrage.*



Illustration de Sidy Lamine Dramé

## Guide de communication français-peul

Un lecteur de *Haramata*, Mamadou Dia, nous a fait part de la publication de son livre : un guide de communication français-peul comprenant, en plus d'un dictionnaire, l'alphabet peul, quelques notions grammaticales et un guide de conversation. Ce guide s'adresse notamment aux praticiens du développement actifs en Afrique de l'Ouest.



① Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter l'auteur : Mamadou Dia, 12 bis rue d'Annam, F.507, 75020 Paris, France.  
Tél. : +33(0)6 66 53 45 89  
Email : [vamtaare@hotmail.com](mailto:vamtaare@hotmail.com)

## Portraits de femmes



Comment vivent les femmes d'Afrique de l'Ouest (vie familiale, accès à la terre, à la scolarisation ou aux soins, commerce) ? Comment s'organisent-elles en associations, par exemple pour accéder au crédit ? Comment sensibilisent-elles les autres femmes à leurs droits ? Cet ouvrage de Geneviève Joly, édité conjointement par le GRAD (Groupe de Réalisations et d'Animation pour le Développement) et le ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest), répond à ces questions en se proposant de décrire les défis auxquels les femmes d'Afrique de l'Ouest sont confrontées au quotidien. Un livre de "paroles de femmes", réalisé à partir d'extraits de 46 entretiens sur le terrain, richement illustré et accompagné d'un CD, qui intéressera notamment les acteurs du développement travaillant avec des femmes africaines, les membres du mouvement paysan d'Afrique de l'Ouest, et les femmes d'ici et de là-bas.

① *Awa, Joséphine, Salimata et les autres. Femmes africaines en mouvement.* GRAD/ROPPA, 2008. Livre + CD : 14 Euros. Livre seul : 11 Euros. Disponible sur le site du GRAD [www.grad-france.org](http://www.grad-france.org), ou en écrivant au GRAD par email à [grad.fr@grad-france.org](mailto:grad.fr@grad-france.org) ou par courrier à : GRAD, 228 Rue du Manet, 74 130 Bonneville, France.

---

# Des paroles de paysans sur la souveraineté alimentaire

---

Un Forum mondial sur la souveraineté alimentaire, organisé à Sélingué (Mali) en février 2007, a permis à plus de 600 participants (paysans, agriculteurs, bergers, pêcheurs, peuples indigènes, travailleurs migrants, femmes, et jeunes) d'affirmer leur désir et leur capacité de nourrir les peuples du monde avec une alimentation saine, de qualité et abondante. À la veille de cette grande rencontre, la Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP)

organisait à Bamako, en collaboration avec les organisations européennes BEDE (Biodiversité : Echange et Diffusion d'Expériences) et l'IIED, un atelier préparatoire centré sur la privatisation des semences en Afrique de l'Ouest. Cet atelier a offert un espace de croisement d'expériences sans précédent dans la région entre des paysans de quatre continents, et a apporté, avec la Déclaration de Bamako, une contribution politique essentielle aux débats du Forum mondial sur la souveraineté alimentaire de Nyéléni. Le document (consistant en un livret et un CD-ROM) illustre et justifie les points principaux de la Déclaration finale de l'atelier international sur la privatisation des semences, en reprenant l'essentiel des communications des participants.

---

**i** *Semences paysannes, fondement de la souveraineté alimentaire en Afrique. CNOP, BEDE, IIED, août 2008. ISBN : 2-9523870-4-4. Livre + CD : 7 Euros. Disponible auprès de BEDE ([www.bede-asso.org](http://www.bede-asso.org)) ou de l'IIED via Earthprint (voir [www.iied.org](http://www.iied.org) ou [www.earthprint.com](http://www.earthprint.com)).*

---

## Haramata

---

est publié en français et en anglais par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED).

**IIED**, 3 Endsleigh Street, Londres WC1H 0DD, Royaume-Uni  
Tél. : +44 (0)20 7388 2117  
Fax : +44 (0)20 7388 2826  
Email : [drylands@iied.org](mailto:drylands@iied.org) Site web : [www.iied.org](http://www.iied.org)

**Comité éditorial** : Lorenzo Cotula, Ced Hesse, Marie Jaecy, Nicole Kenton, Christèle Riou, Jamie Skinner et Su Fei Tan

**Traduction** : Tradwise Plus Ltd.

**Conception** : Studio ii Ltd, Royaume-Uni

**Impression** : Russell Press, Nottingham, Royaume-Uni

Imprimé sur papier recyclé Challenger Offset 100g  
ISSN 0964-6973

*Haramata* est reconnaissant du soutien financier du Ministère danois des affaires étrangères et de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement.



L'IIED est un institut international de recherche sur les politiques basé à Londres, dont le travail est axé sur les Ressources naturelles, le Changement climatique, les Etablissements humains, les Marchés durables et la Gouvernance. L'IIED travaille avec des partenaires et des communautés pour aider les groupes vulnérables à se faire entendre et veiller à ce que leurs intérêts soient pris en compte dans les processus de prise de décisions.



IIED est une association à but non lucratif, n° d'enregistrement 800066.

---



# Haramata : nos plats du jour

*Voyez un peu à l'intérieur les mets fumants que nous vous réservons...*

\* Tout d'abord un tour d'horizon des nouvelles des zones arides. La sécurité alimentaire est au premier rang de l'ordre du jour pour certains climatologues et leurs travaux font état de prédictions alarmantes en termes de sécurité alimentaire et de production agricole au cours du siècle prochain. La législation et les tribunaux sont aussi au menu car l'Éthiopie a promulgué des lois controversées régissant les activités des organisations caritatives et le tribunal de la CEDEAO a condamné le gouvernement du Niger pour avoir manqué de protéger de l'esclavage sa citoyenne de 24 ans, Hadijatou Mani. Et saviez-vous que des produits du baobab pourraient bientôt faire leur apparition dans les magasins européens ? Est-ce là le signe avant-coureur d'une nouvelle ère de culture et d'exportation du baobab dans tout le Sahel?

\* Un débat électronique sur le rôle potentiel des engrais pour l'amélioration de la production agricole et l'atténuation des risques de crise alimentaire offre des orientations claires pour des programmes futurs. Praticiens et décideurs doivent tenir compte à la fois du contexte, de l'échelle, des agriculteurs et des tendances extérieures lorsqu'ils conçoivent des programmes et des politiques en vue d'accroître la fertilité des sols.

\* Un rapport sur les mutilations génitales féminines montre que les traditions culturelles peuvent avoir de graves conséquences pour la vie et la santé des jeunes femmes. S'agit-il d'une affaire de droits humains ou devrions-nous respecter la tradition et la culture ? Quelle est votre opinion ?

\* Dans ce numéro, nous revenons sur le changement climatique, objet du zoom de notre édition précédente ; nous nous penchons cette fois sur les biocarburants avec une étude de cas réalisée au Mozambique, leur impact sur le pastoralisme et une virulente plaidoirie émanant de l'Inde. Quel est votre avis sur leur potentiel ?

\* Un rapport qui nous vient de Dakar montre que le boom immobilier se poursuit, mais quelles sont les conséquences d'une construction déréglementée et de la croissance urbaine ?

\* La mobilité des pasteurs est perçue comme un facteur clé à la fois pour faire face au changement climatique et pour améliorer la production. Et notre article du nord du Kenya se penche sur l'utilisation des téléphones portables dans le commerce du bétail.

*Nous avons besoin de vos contributions !*  
Adressez vos commentaires et suggestions d'articles à *Haramata*, IIED, 3 Endsleigh Street, Londres WC1H 0DD, Royaume-Uni ou envoyez un email à : [drylands@iied.org](mailto:drylands@iied.org)